

Genre du véhicule +)		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Chariot de travail agricole (Vhc.spéc.)		C L A Y S O N		M 1 0 3 moissonneuse-batteuse		1965	4 9 7 8
Caractéristiques "M 103" sur plaquette du constructeur, à droite à l'avant sur le cadre. - "S"							
devant le numéro du moteur				Carburant diesel		Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis Léon CLAEYS, Zedelgem (B) - Importateur BUCHER-GUYER AG, Niederweningen (ZH)							
N° du châssis frappé à l'arrière, à droite sur le cadre							
N° du moteur frappé à l'avant, à droite sur le bloc-moteur							
Type du moteur 590 E - en ligne, vertical, OHV							
Position du mot. centre		Frein-moteur					
Cylindrée 5'416 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécanique **)			Treuil/Cabest.		Longueur 7'550
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Crochet rem.		Largeur 3'290 +)	
Entraînement avant		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 3,7		Vole avant 2'250		Hauteur 3'900	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 20 *		Vole arrière 1'060		Empattement 3'650	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 13,60		Porte à faux arr. 950	
Frein à pied mécanique, à disques, à tringles, sur engrenage ***)							[AV 2'250
Frein à main mécanique, à disques, sur le 2ème engrenage							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide	4'380	830	5'210	Dimension	18,4-30	10 - 18	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	2'300	1'325	Largeur
Total			-		6 Ply	6 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	4'500	1'900	6'150		Tractor	A M	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position au centre - action s. roues AR				Marque du moteur FORD (GB)		C.V. frein 105 BHP	
Alésage 100		[s.dem. associée		Course 115		C.V. Impôts 27,60	
Forme de la carrosserie moissonneuse batteuse							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout	

§)

Phares: marque	2/ BOSCH A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs
Feux de croisement	Bilux, symétriques	AV = séparés à côté des phares	(orange)
Feux de position	2/ séparés	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	
Feux arrières	2/ à côté feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 90 dB
Réflecteurs	2/ séparés $\phi$ 70 mm	Rétroviseur	2/ de chaque côté sur supports
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 2'000 t/min		

## Observations et exceptions

- \*) Vitesse maximale : 20 km/h à 2'000 t/min. - Régulateur : Mécanique à force centrifuge.  
Plombage : Assurer et plomber vis limitation plein-gaz + marche ralenti à l'AR régulateur.
- \*\*\*) Transmission : Variateur. Vitesse variable progressive à l'intérieur des 3 positions.
- \*\*\*\*) Frein à pied : 2 pédales avec verrou; utilisable comme frein indépendant sur chaque roue.
- §) Phares = témoin monté par l'importateur. - Phares = hauteur dep. sol = raisons techniques.  
Clignoteurs = témoin monté par l'importateur.  
Feux de position  $\phi$  50 mm sur plateforme derrière table de coupe. Déplacer celui de droite max. 400 mm du profil du vhc. - Réflecteurs montés par l'importateur selon prescriptions.
- + ) Largeur = 3'290 mm Ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale.  
Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)  
- Sans pare-boue = raisons techniques. - Largeur de transport = 3'290 mm.  
- Feu tournant clignotant orange. - Lever table de coupe à = 500 mm au-dessus du sol.  
- Marquage noir-jaune : AV = poutre de protection devant table de coupe.  
A gauche = à l'AR de l'échelle et support feux AR. - A droite = à l'AR support feux AR.

Lieu et date de l'expertise-type

La Commission d'expertise-type

Niederweningen, 25.2.65

Genre du véhicule +)		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Chariot de travail agricole (Vhc.spéc.)		C L A Y S O N		M 1 0 3 moissonneuse-batteuse		1965	4 9 7 8
Caractéristiques "M 103" sur plaquette du constructeur, à droite à l'avant sur le cadre. - "S"							
devant le numéro du moteur				Carburant diesel		Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis Léon CLAEYS, Zedelgem (B) - Importateur BUCHER-GUYER AG, Niederweningen (ZH)							
N° du châssis frappé à l'arrière, à droite sur le cadre							
N° du moteur frappé à l'avant, à droite sur le bloc-moteur							
Type du moteur 590 E - en ligne, vertical, OHV							
Position du mot. centre		Frein-moteur					
Cylindrée 5'416 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécanique **) Treuil/Cabest.				Longueur 7'550	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Crochet rem.		Largeur 3'290 +)	
Entraînement avant		Vitesse en 1" 3,7		Vole avant 2'250		Hauteur 3'900	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 20 *)		Vole arrière 1'060		Empattement 3'650	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 13,60		Porte à faux arr. 950	
Frein à pied mécanique, à disques, à tringles, sur engrenage (***)							[AV 2'250
Frein à main mécanique, à disques, sur le 2ème engrenage							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	4'380	830	5'210	Dimension	18,4-30	10 - 18	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	2'300	1'325	Largeur
Total			-		6 Ply	6 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	4'500	1'900	6'150		Tractor	A M	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position au centre - action s. roues AR				Marque du moteur FORD (GB)		C.V. frein 105 BHP	
Alésage 100		[s,dem, assistée		Course 115		C.V. Impôts 27,60	
Forme de la carrosserie moissonneuse batteuse							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout	

§)

Phares: marque	2/ BOSCH A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs
Feux de croisement	Bilux, symétriques	AV = séparés à côté des phares	(orange)
Feux de position	2/ séparés	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	
Feux arrières	2/ à côté feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 90 dB
Réflecteurs	2/ séparés $\phi$ 70 mm	Rétroviseur	2/ de chaque côté sur supports
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 2'000 t/min		

## Observations et exceptions

- \*) Vitesse maximale : 20 km/h à 2'000 t/min. - Régulateur : Mécanique à force centrifuge.  
Plombage : Assurer et plomber vis limitation plein-gaz + marche ralenti à l'AR régulateur.
- \*\*\*) Transmission : Variateur. Vitesse variable progressive à l'intérieur des 3 positions.
- \*\*\*\*) Frein à pied : 2 pédales avec verrou; utilisable comme frein indépendant sur chaque roue.
- §) Phares = témoin monté par l'importateur. - Phares = hauteur dep. sol = raisons techniques.  
Clignoteurs = témoin monté par l'importateur.  
Feux de position  $\phi$  50 mm sur plateforme derrière table de coupe. Déplacer celui de droite max. 400 mm du profil du vhc. - Réflecteurs montés par l'importateur selon prescriptions.
- + ) Largeur = 3'290 mm Ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale.  
Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)  
- Sans pare-boue = raisons techniques. - Largeur de transport = 3'290 mm.  
- Feu tournant clignotant orange. - Lever table de coupe à = 500 mm au-dessus du sol.  
- Marquage noir-jaune : AV = poutre de protection devant table de coupe.  
A gauche = à l'AR de l'échelle et support feux AR. - A droite = à l'AR support feux AR.

Lieu et date de l'expertise-type

Niederweningen, 25.2.65

La Commission d'expertise-type